

**ASSEMBLEES GENERALES – AFFORPAH**

Les Assemblées Générales auront lieu au :

NOVOTEL PARIS CENTRE BERCY

85 rue de Bercy

75012 PARIS

**IMPORTANT :**

L’accès aux Assemblées Générales n’est autorisé qu’aux **adhérents de l’AFFORPAH**

**ORDRE DU JOUR ASSEMBLEES GENERALES AFFORPAH**

**Lundi 11 septembre 2023 - Début de L’Assemblée Générale Ordinaire : 14h30**

**Ordre du jour**

* Bilan moral du Président
* Approbation des comptes de l’exercice clos au 31 décembre 2022,
* Approbation de la situation comptable intermédiaire de l’Association AFFORPAH à la date du 30 juin 2023
* Divers, questions de l’assemblée
* Vote : Approbation du bilan moral, des comptes et du budget prévisionnel, élection des administrateurs

**Lundi 11 septembre 2023 - Début de L’Assemblée Générale Extraordinaire : 15h00**

**Ordre du jour**

* Approbation du traité d’apport partiel d’actif de l’Association AFFORPAH au bénéfice de la SAS AFFORPAH

Dans le cas où vous ne pourriez être présent et souhaitez-vous faire représenter, merci de retourner un pouvoir signé à : h.barbe@afforpah-formation.org.

*Dans le cas où le quorum d’un quart des membres présents nécessaire à la validité de la réunion des Assemblées Générales Extraordinaires ne serait pas atteint, les Assemblées Générales sont reconvoquées avec un ordre du jour identique, au même endroit, NOVOTEL PARIS CENTRE BERCY*

*85 rue de Bercy*

*75012 PARIS*

*Assemblée Générale Ordinaire : mardi 12 septembre 2023 à 08h30*

*Assemblée Générale Extraordinaire : mardi 12 septembre 2023 à 09h00*

L’ensemble des documents suivants :

* Les comptes annuels 2022
* La situation comptable intermédiaire au 30/06/2023
* Le projet de traité d’apport partiel d’actif de l’Association AFFORPAH au profit de la SAS AFFORPAH
* Le rapport de la commissaire aux apports

sont disponibles sur le site Internet de l’AFFORPAH : <https://afforpah-formation.org/assemblees.generales-362400-1-3-24.php>